

## CONSEIL DE QUARTIER « GARE »

### Mardi 21 mai 2019

#### Membres du Conseil de quartier

Président : Luc BOURCIER

Vice-Président : Jean-Daniel AMSLER

Administration : Christophe ABRAHAM (DGAS - Direction de l'Aménagement, de l'Education et du Développement Durable) - Nathalie BARISIEN  
(secrétaire de séance/Direction Générale des Services)

#### Collège des habitants

Présents : R. GOURCY, P. GRECH, M. ROUCHY, C. VANDON

Absents excusés : J. BONNEVAUX, B. BRETTE-DAUCHEZ, E. DELAPORTE, V. GALTIE, F. LHEMERY, JP. LIBLIN, N. ROUSSEL

#### Collège des institutionnels

Présente : S. SOUCHET

Absent excusé : C. EXARE

#### Ordre du jour :

- Avancée des projets du centre-ville (ZAC et bourg ancien)
- Travaux de géothermie
- Gestion des parkings par le délégataire EFFIA
- Espace Co-working'Sucy et espace multimédia
- Point sur les travaux d'été sur la commune
- Questions diverses
- Communications diverses

POINTS EVOQUES	CONTENU DES DEBATS
<p><b>Avancée des projets du centre-ville (ZAC et bourg ancien)</b> L. BOURCIER C. ABRAHAM</p>	<p><u>Point travaux ZAC centre-ville :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réouverture à la circulation du parking en surface (70 places) de l'Espace Jean-Marie Poirier, baptisé parking Montaleau. Entrée et sortie par la Promenade Garciot côté Tribunal.</li> <li>- La coque brute en béton du parking en sous-sol de 180 places sur 2 niveaux est livrée. L'aménagement par le concessionnaire EFFIA est en cours. Livraison courant août 2019. Entrée et sortie en sous-sol par la Promenade Garciot en dessous du Tribunal.</li> <li>- Restent à finaliser les abords du parking début juin (espaces verts, terrassement, accès sortie ascenseur ...). Une deuxième phase de plantations des arbres et végétaux s'effectuera en octobre/novembre prochain. Libération d'un cheminement piéton pour se rendre du parking au marché.</li> <li>- Construction du Clos Sévigné de 39 logements et linéaire commercial : en rez-de-chaussée, installation de la Poste et d'un concessionnaire de vélos. Démarrage du chantier courant de semaine pour une durée d'environ 20/24 mois. Afin d'améliorer et sécuriser les circuits piétons et rendre la visibilité des bus, les palissades actuelles vont être changées. Communication autour du chantier courant juin.</li> <li>- Aménagement des abords du château : place de la Métairie et place Wallace terminées. La fontaine sera mise en eau prochainement. Ouverture d'une chocolaterie de qualité dans un bâtiment communal avec terrasse. Maintien du stationnement à l'Orangerie pour un total de 14 places et une soixantaine de places côté résidence BOUYGUES Immobilier (gratuit et réglementé). A l'avant du château : création d'un jardin à la française et mise en place d'une œuvre d'art. A l'arrière du château : gros travaux de géothermie de mi-mai à mi-juillet. A terme, cet espace polyvalent permettra le stationnement des commerçants du marché et des forains. Fin des aménagements des abords du château : courant novembre.</li> </ul> <p>Mr Vandon fait remarquer l'absence d'espaces verts au milieu du parking en surface initialement prévu lors de la présentation du projet et demande quelle en est la raison.</p> <p>Mr Abraham répond qu'effectivement le parking en surface tel qu'il est présenté n'avait pas été accepté par les architectes des Bâtiments de France. Il a donc été livré avec un enrobé de couleur sable pour des questions de giration et de maintenance plus adaptés.</p> <p><u>Point travaux Bourg ancien :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase de pavage de qualité et d'éclairage public.</li> <li>- Fermeture à la circulation automobile en même temps des rues du Moutier, de la Porte et G. Mocquet, en concertation avec les commerçants et les entreprises afin de compresser les délais et libérer le bourg ancien plus tôt.</li> <li>- Rue du Moutier : aménagement en zone partagée 20 kms, limiter en mobilier urbain afin de dégager au maximum l'espace public et ainsi créer une ambiance conviviale. Ce principe d'aménagement a été concerté avec les commerçants.</li> <li>- Reconnaissance constatée de la mise en valeur du Bourg ancien des commerçants et des habitants malgré les difficultés rencontrées en démarrage chantier. Une convivialité s'est installée entre riverains, piétons, commerçants.</li> </ul>

	<p>La question de la piétonisation est en réflexion (une fermeture aux voitures le samedi sera certainement expérimentée dans un premier temps). Fin prévisionnelle des travaux : fin août excepté la rue de Brévannes (travaux d'assainissement et de voirie par le Grand Paris Sud Est Avenir - fin de chantier prévue en octobre prochain).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Point Commerces : retour d'un cordonnier en septembre, ouverture d'un bar à cils, ouverture prochaine d'un restaurant, ouverture de la boutique Créateurs &amp; Co, qui suscitent un grand intérêt en complément de la Boutique Ephémère.</li> </ul> <p><b><i>Beaucoup de doute sur l'animation du bourg ancien et sa redynamisation (Mr Grech). Les parkings payants du centre-ville ne favoriseront pas la consommation.</i></b></p> <p><b><i>Manque d'attractivité et de convivialité de la chocolaterie la Cabosse Gourmande qui ne propose malheureusement que peu de possibilité pour consommer.</i></b></p> <p>Mr Bourcier précise que le choix de l'exploitant n'était pas d'y installer un espace de type buvette/restauration mais plutôt un espace de type chocolaterie/atelier. La terrasse proposera en revanche cette convivialité (chocolats, dégustation de glaces notamment).</p> <p>Il est rappelé que l'enjeu de la Ville concernant le bourg ancien consiste à recréer de la vie, du commerce de proximité qualitatif et de la convivialité. On assiste à un intérêt et un engouement de la population et des demandes de nouveaux commerçants très intéressés par ce nouveau centre-ville.</p>
<p><b>Travaux de géothermie</b></p>	<p>En juillet 2018, des travaux de curage et de nettoyage du puits producteur ont été effectués. Lors de ces activités, des fuites ont été relevées. Il s'avérerait donc indispensable d'effectuer de nouveaux travaux de rechemisage du puit et de la chambre de pompage.</p> <p>Travaux de mi-mai à juillet 2019.</p>
<p><b>Gestion des parkings par le délégué EFFIA</b> C. ABRAHAM</p>	<p>Le centre-ville dispose de 850 places dont environ 400 places en sous-sol (chiffres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Parking Montaleau : 180 places</li> <li>- Parking du Marché : environ 100 places</li> <li>- Parking du Village : environ 100 places</li> </ul> <p>Gestion de ces 3 parkings payants en sous-sol par EFFIA. La Ville a obtenu la gratuité pour la 1<sup>ère</sup> heure de stationnement en sous-sol. En dehors des places en surface de l'esplanade Jean-Marie Poirier payantes à partir de la rentrée (et sans l'heure de gratuité) et également gérées par Effia, toutes les autres places de stationnement en surface du centre-ville resteront gratuites et réglementées en zone bleue et orange.</p> <p>Livraison du parking en sous-sol Montaleau courant août 2019.</p> <p>Des discussions sont en cours avec la société DADOUN qui gère le marché afin d'obtenir un temps de gratuité supplémentaire les jours de marché (accord entre le délégué, le concessionnaire du marché et les commerçants). Des offres commerciales vont être proposées, notamment avec les commerçants du centre-ville et du marché pour pouvoir faire les achats avec un temps de gratuité plus long. Par ailleurs, la Ville proposera 1h30 de gratuité supplémentaire (soit</p>

2h30 au total) pour tous les spectateurs du cinéma et des spectacles de la saison culturelle.

*Question de Mr Vandon : quelle est la raison du parking payant en surface. Mr Abraham répond qu'il est payant et plus cher pour inciter les usagers à utiliser le parking en sous-sol, pour créer du turn over et encourager le stationnement.*

**Observations :**

- ***L'heure de gratuité jugée insuffisante par un certain nombre de conseillers pendant les jours de marché (Mme Souchet).***
- ***Inquiétude de Mr Grech concernant les parkings payants, crainte de voir l'installation d'horodateurs sur Sucy comme dans la plupart des villes.***
- ***Risque de voir les habitants fuir le centre-ville si cette solution venait à s'appliquer.***

Mr Amsler répond que ce n'est pas le cas de Sucy-en-Brie. La Ville a fait un choix délibéré de maintenir le parking gratuit en surface sur l'espace public. Toutefois, il faut prendre en considération le seuil de rentabilité du concessionnaire Effia compte tenu des aménagements de qualité réalisés.

A noter que des cheminements de qualité sont prévus dans l'espace public pour pouvoir accéder au marché, faire du lèche vitrine et pour faciliter et développer la piétonisation.

*Question Mr Vandon : quelle place donne-t-on aux vélos en termes de sécurité, d'accès et de stationnement dans ce projet ?*

*Réponse Mr Abraham : le projet prévoit la création d'une zone de partage 20 kms avec la priorité aux piétons et vélos en double sens, le développement d'itinéraires cyclables, un accès gare/centre-ville par la création d'une piste cyclable (rue Montaleau) et enfin le renforcement des places de stationnement.*

Mr Amsler ajoute qu'un Plan Local de déplacement est encore à l'étude au niveau du Territoire. La 1<sup>ère</sup> étape a permis d'établir un diagnostic du PLD. La 2<sup>ème</sup> étape consiste à :

- L'élaboration de fiches Action.
- L'élaboration d'une carte de tout le schéma directeur cyclable et du plan Vélo spécifique du Territoire qui viendra en parallèle au PLD.
- L'élaboration d'un relevé de la topographie des pistes cyclables, après interrogation de l'ensemble des villes du Territoire. Ce qui permettra finalement d'élaborer une proposition par ville des itinéraires cyclables prioritaires qui seront développés à différents niveaux et avec un certain nombre de financement.

	<p>Mme Souchet fait remarquer qu'un itinéraire cyclable a été présenté lors de la réunion Riverains de la rue Montaleau pour la présentation des travaux de réfection de la rue. A ce propos, elle en ressort plusieurs incohérences :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Priorité aux véhicules dans le sens descendant de la rue Montaleau, contraire au Code de la route,</li> <li>2) Des dégagements des véhicules qui montent devant les sorties de garage de la résidence Montaleau, ce qui n'est pas sécuritaire car la piste cyclable passe également devant les sorties de garage,</li> <li>3) Pourquoi ne pas mettre la rue Montaleau en sens unique montant puisque l'avenue de la Gare est en sens unique descendant ?</li> </ol> <p>Toutes ces remarques vont être soumises au service compétent de la mairie.</p>
<p><b>Espace de Co-working'Sucy et espace multimédia</b> L. BOUCIER</p>	<p><u>Espace Co-working'Sucy</u> : il s'agit d'un espace de travail ouvert aux entreprises et indépendants, situé rue des Fontaines dans un petit pavillon d'environ 110m<sup>2</sup> appartenant à la Ville. A disposition, des postes de travail, une salle de réunion et du matériel connecté. Les travaux ont été subventionnés et effectués en régie par la Ville. Gestion 100 % en ligne. Ouverture prévue à la rentrée.</p> <p>Toutes les informations utiles concernant ce service peuvent être renseignées à la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise, à l'annexe de la mairie, sur le site internet de la ville ainsi que sur le Sucy info.</p> <p><u>Espace multimédia</u> : il s'agit d'un espace libre accueil situé à l'auditorium de la Médiathèque qui s'adresse en priorité à l'ensemble des habitants dans le but de réduire la fracture numérique. Il sera également ouvert aux écoles et aux entreprises. Recrutement d'un animateur multimédia pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives notamment et répondre aux besoins de chacun. Cet équipement est ouvert à tous les usagers du Territoire.</p> <p>Travaux d'aménagement financés par la Ville et subventionnés à 50%.</p> <p>Gestion : Grand Paris Sud Est Avenir.</p> <p>Ouverture au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019.</p>
<p><b>Point sur les travaux d'été sur la commune</b> C. ABRAHAM</p>	<p><u>Quelques travaux Voirie</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Allée Chaumoncel : travaux d'enfouissement des réseaux, réfection de l'enrobé.</li> <li>- Création d'aires de stationnement des tours 7 et 8 Cité verte (travaux pris en charge par le bailleur Logirep avec une participation de la Ville).</li> <li>- Rue Montaleau : réaménagement de la rue et création d'une piste cyclable (travaux GPSEA). Chantier de juin à décembre 2019</li> <li>- Route de Lésigny : réaménagement de la voirie, suite des travaux de la piste cyclable, assainissement (financement et travaux GPSEA)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux HTA (haute tension) : rue G. Pompidou, P. Sépard, A. Pleuvry et zone industrielle. Ces travaux permettent le renforcement d'alimentation du courant des ateliers RATP et de l'entreprise SGD</li> </ul> <p><u>Quelques travaux Bâtiment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Courts de tennis : renforcement de la charpente, changement de toiture</li> <li>- Espace Jean-Marie Poirier : travaux de climatisation de la grande salle, de chauffage et d'étanchéité</li> <li>- Ecole du Plateau : création d'un self, mise en peinture de la dernière classe</li> <li>- Mini-crèche Fontaine de Villiers : mise en peinture des locaux</li> <li>- Centre culturel : amélioration de la cour intérieure - Salle Gérard Philippe : rénovation de la salle de spectacle et création d'une aile supplémentaire pour l'accueil d'expositions d'associations et espace de convivialité. Livraison du bâtiment : été 2020</li> <li>- Rénovation du club house du Rugby</li> <li>- Remplacement des portes de gymnases pour les personnes à mobilité réduite</li> </ul> <p><b><i>Inquiétude de Mme Souchet concernant les travaux de la rue Montaleau en raison du fait que le projet DIAGONALE n'est pas livré. Elle ne souhaite pas que les travaux d'assainissement interviennent avant.</i></b></p>
<p><b>Questions diverses</b> L. BOURCIER JD AMSLER C. ABRAHAM</p>	<p><b><i>Projet de réfection du Boulevard de Verdun (Mr Vandon/Mr Grech)</i></b></p> <p>Mr Bourcier indique qu'une étude va être lancée courant septembre pour la requalification du Boulevard de Verdun où différents scénarii seront étudiés. Elle comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'enfouissement des réseaux aériens,</li> <li>- La rénovation du mobilier d'éclairage public,</li> <li>- La reprise à neuf des revêtements de voirie et trottoirs et reprise des bordures.</li> </ul> <p>Ce diagnostic technique révélera la faisabilité ou non de conserver les arbres existants.</p> <p>Au préalable, une société va être mandatée par la Ville pour effectuer une enquête Riverains concernant l'enfouissement des réseaux électriques. Une réunion publique permettra de présenter le projet aux riverains et le planning des travaux.</p> <p>Mr Vandon souhaite que les riverains soient sollicités et associés au diagnostic avant d'engager l'étude. Il souligne l'importance d'une démarche plus constructive, en concertation avec les riverains.</p> <p>Mr Bourcier indique qu'un projet d'étude sera soumis à Madame le Maire, puis présenté aux riverains, qui sera amendé le cas échéant, avant la réalisation des travaux.</p>

Mr Grech souhaiterait obtenir un rétro planning de l'étude et du projet, ainsi qu'une présentation technique et financière. Mr Amsler répond qu'il sera présenté probablement en début d'année 2020.

***Avancée sur la réfection de la place de la Gare (Mme Souchet)***

Mr Amsler indique que la RATP s'est engagée à faire un premier état de propositions de leur projet sur le bâtiment de la gare RER. Des réflexions sont toujours en cours pour faire évoluer la gare. Toutefois, il existe des contraintes concernant l'organisation de la gare, son accès, la valorisation d'espaces de convivialité ainsi que des espaces agréables en pied d'immeubles. Par ailleurs, des discussions sont engagées pour permettre le basculement de certaines lignes de bus de l'autre côté de la gare dans la zone d'activités. Toutefois, certaines lignes ne peuvent pas basculer de l'autre côté du pont en raison de diverses problématiques. De plus, il existe une demande forte des résidents des Berges qui souhaitent une ligne supplémentaire de Champigny-sur-Marne à Sucy-en-Brie en passant par Chennevières et les Berges. L'offre de bus a considérablement augmenté ainsi que les rotations. Ce qui pose aussi des problèmes de stationnement des bus lorsqu'ils sont en régulation mais aussi de saturation si le développement des lignes continue. La Ville est en attente de réponses de la RATP et de discussions avec Ile de France Mobilité.

***Marquage au sol de l'avenue de la gare (Mr Gourcy)***

Ce marquage au sol pointillé porte à confusion. Il est très dangereux et ne semble toujours pas indiquer la priorité pour ceux qui descendent l'avenue. Quelle pourrait être la solution ?

Mr Abraham en prend note pour transmission au service Voirie. ***(Ce sujet a été traité dès le lendemain)***

***Demande l'amélioration de la visibilité des panneaux « Sens interdit » de l'avenue de la Gare car les remontées en sens interdit sont toujours aussi fréquentes et dangereuses (Mr Gourcy)***

Mr Abraham va transmettre cette problématique aux services techniques.

***Qualité déplorable des installations de raccordement de la fibre optique (Mr Gourcy)*** : absence de câblage des installations sur voirie et sur poteaux, hauteur insuffisante des boîtiers fibre accessibles aux piétons, risque de vandalisme...

Mme Barisien invite Mr Gourcy à lui adresser tout signalement pour transmission à nos interlocuteurs Orange et à Mme Bourdinaud, Conseillère municipale en charge du dossier Fibre.

**Communications diverses**

L. BOURCIER

JD. AMSLER

C. ABRAHAM

Mr Bourcier revient sur l'accident survenu à la gare du RER A Sucy-en-Brie : les 3 personnes blessées ne sont plus en situation de danger. Une expertise est en cours pour connaître les raisons de cet accident, soit un dysfonctionnement technique du bus soit une défaillance humaine.

Point projets immobiliers

Projet DIAGONALE : livraison été 2019.

Projet NEXITY : livraison février 2020. Visite des appartements et présentation du gestionnaire en juin 2019.

Présentation des grandes lignes budgétaires 2019

- Dépenses de fonctionnement : 48 millions d'euros dont 18 concernent la masse salariale. Les frais financiers représentent une diminution de 7 % en raison de la baisse du désendettement. Reconstitution de l'autofinancement de la section d'investissement 2019 d'un montant de 5 millions d'euros.
- Dépenses d'investissement : environ 20 millions d'euros dont 3,2 millions pour le remboursement du capital de la dette. Sur les 20 millions d'euros, 6,4 millions concernent les opérations nouvelles (voirie, circulation, stationnement, signalétique, l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux, l'éducation, le sport, la culture etc. ...) et 2,7 millions concernent l'entretien du patrimoine (travaux divers sur l'ensemble des bâtiments communaux, la voirie, la culture, les sports etc. ...).

Communication du BP 2019 sur le prochain Sucy Info de juin.

Mr Bourcier remercie l'ensemble des participants en précisant qu'un prochain Conseil de quartier pourrait être fixé en octobre prochain.